



Exposition-concours  
**"D'EDEN AU POTAGER"**  
- REGLEMENT -

La Communauté de Communes Val de l'Indre – Brenne organise une exposition artistique dans le cadre du Projet Artistique et Culturel de Territoire du vendredi 23 novembre 2018 au vendredi 14 décembre 2018.

Cette exposition est ouverte à tous les artistes, amateurs ou professionnels.

La participation est gratuite.

Les mineurs devront fournir une autorisation parentale.

1. Sujet : "**D'EDEN AU POTAGER**".

2. Lieu : Médiathèque Victor Hugo, 1 rue Jean Jaurès à Villedieu sur-Indre 36320

3. Dates d'exposition : du vendredi 23 novembre au vendredi 14 décembre 2018

4. Horaires d'ouverture du lieu d'exposition : le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 15h à 18h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

5. Date de vernissage : vendredi 23 novembre 19h00

6. Dépôt des œuvres : au plus tard le vendredi 16 novembre à 17h

7. Reprise des œuvres : du vendredi 14 décembre 15h au mercredi 18 décembre 17h

8. Maximum 3 œuvres par personne

9. Les œuvres doivent correspondre au sujet de l'exposition

10. Le lieu sera pourvu de grilles d'exposition et de cimaises mais les artistes fourniront les socles et chevalets quand ils en auront la possibilité

11. Les tableaux devront être **dotés de systèmes d'accroche**, l'organisateur ne prendra aucune toile n'en étant pas dotée

12. Les œuvres ne sont pas limitées en taille (dans la limite du raisonnable)

13. Les œuvres ne devront pas être vulgaires ou pornographiques, l'organisateur se réserve le droit de refuser toute œuvre ne respectant pas cette clause

14. S'agissant d'un concours, le public, ainsi qu'un jury, composé d'élus de la Communauté de Communes voteront pour une œuvre qui sera achetée par la Communauté de Communes et exposée dans la salle du conseil (une urne sera mise à disposition du public pour le vote des œuvres)

15. Au dos ou sur une face cachée de chaque œuvre doit figurer son nom, son tarif ainsi que le nom et n° de téléphone de l'artiste

16. Les artistes peuvent exposer leurs œuvres même s'ils ne souhaitent pas les mettre en vente, cependant celles-ci seront hors-concours

17. Toutes les œuvres seront assurées du dépôt à leur reprise par leur propriétaire, les risques liés au transport ne sont pas pris en charge.

-----

Je, soussigné \_\_\_\_\_, déclare par la présente, participer à l'exposition "**D'EDEN AU POTAGER**" organisée par la Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne et accepter son règlement.

Concours : Oui                      Non

Noms des œuvres déposées : -	Prix :
-	Prix :
-	Prix :

Vos coordonnées

Nom / Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Mail :

Signature de l'artiste :